

# LALIQUÉ GROUP

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne peuvent pas être publiés ni distribués aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ils ne représentent en aucun cas une offre de cession de titres dans les pays cités.*

AD-HOC RELEASE

## **Lalique Group conclut un partenariat stratégique afin de consolider sa présence sur les marchés asiatiques**

Basé à Hong Kong, le partenaire stratégique va investir EUR 20 millions dans Lalique Group et sa filiale chinoise – sous réserve d'une assemblée générale extraordinaire prévue en décembre 2017 pour approuver l'émission des droits préférentiels de souscription.

*Zurich, le 07 novembre 2017* – **Lalique Group SA (BX : LLQ), société suisse cotée en Bourse opérant dans la création, le développement, la commercialisation et la distribution mondiale de produits de luxe, a signé un contrat de partenariat avec la société Damian Limited, basée à Hong Kong, représentant des investisseurs chinois de renom, afin de dynamiser les activités de Lalique dans les marchés asiatiques. Au titre de cet accord, Lalique Group proposera à ses actionnaires d'approuver l'émission de 997 300 nouvelles actions, dont 380 000 seront souscrites par Damian Limited pour un montant de CHF 11,4 millions. Damian Limited investira également EUR 10,0 millions dans la filiale chinoise de Lalique.**

Le futur actionnaire s'engage ainsi dans un partenariat long terme avec Lalique Group qui accélèrera significativement les plans d'expansion du groupe en Asie, un vecteur de croissance important pour son développement international.

Damian Limited est dirigé par Angela Leung, une femme d'affaires active dans les secteurs du divertissement, de la recherche médicale et dans divers projets liés à l'éducation et Deborah Ho, qui, outre ses activités philanthropiques, a notamment investi dans la promotion immobilière. Leur soutien financier et opérationnel, mais également leurs réseaux vont non seulement permettre à Lalique d'intensifier la distribution de ses gammes cristal et bijoux dans toute la Chine, mais aussi d'adapter ses concepts d'architecture d'intérieur, d'art et d'hôtellerie-restauration aux spécificités des marchés locaux.

Roger von der Weid, CEO de Lalique Group : «Nous nous réjouissons de pouvoir collaborer avec des entrepreneurs aussi réputés et reconnus. Ce partenariat est une occasion unique pour nous d'accélérer la croissance de Lalique et de renforcer notre présence sur les marchés asiatiques dont l'importance ne cesse de croître.»

Angela Leung, présidente de Damian Limited : «Nous sommes très heureux de collaborer avec Lalique. La marque repose sur une tradition qui allie la perfection et le raffinement de l'art et de l'artisanat. Elle représente également un héritage culturel européen qui met à l'honneur esthétique et excellence. Nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas seulement d'une simple transaction entre deux sociétés, mais aussi d'un renforcement des liens culturels entre la Chine et la France.»

# LALIQUE GROUP

*Annonce, publication ou distribution interdites aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## **Assemblée générale extraordinaire pour l'approbation de l'émission des droits préférentiels de souscription**

Damian Limited s'est engagée à investir CHF 11,4 millions dans Lalique Group en échange de 380 000 actions devant être nouvellement émises par le biais d'une augmentation du capital social. Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue au mois de décembre 2017, le capital social s'élevant actuellement à CHF 1 000 000 sera augmenté d'un montant maximal de CHF 199 460 par l'émission de 997 300 nouvelles actions maximum. Les actionnaires actuels bénéficieront de leurs droits préférentiels de souscription et pourront ainsi souscrire à cette augmentation de capital à hauteur d'une nouvelle action Lalique Group pour cinq actions détenues. Le prix de souscription s'élève à CHF 30 par action émise, prix correspondant aux accords conclus avec Damian Limited et tenant compte de leur investissement complémentaire d'EUR 10,0 millions dans le joint-venture Lalique China. Les actionnaires existants qui décideront d'exercer leur droit préférentiel de souscription ne seront pas dilués à l'issue de la transaction.

En complément de cette augmentation de capital, Silvio Denz, président du conseil d'administration de Lalique Group et actionnaire majoritaire détenant actuellement 72,1%, va convertir des prêts actionnaires consentis à Lalique Group pour un montant total maximal de CHF 7 500 000 en contrepartie de 250 000 nouvelles actions. Silvio Denz accepte également de renoncer à ses droits préférentiels de souscription équivalents à 380 000 nouvelles actions, qui seront attribuées à Damian Limited. Aucun pacte d'actionnaire ne sera conclu entre Silvio Denz et Damian Limited.

Sous réserve des conditions d'exécution liées à ce type d'opération, la réalisation définitive de la transaction est prévue courant janvier 2018 au plus tard.

## **Une joint-venture chinoise inhérente au partenariat stratégique**

Le partenariat stratégique prévoit également que Lalique China, une société filiale de Lalique Group, conclura une convention de joint-venture avec des sociétés affiliées à Damian Limited pour le développement de Lalique sur le marché chinois. Damian Limited va également investir l'équivalent d'EUR 10,0 millions en dollars de Hong Kong dans la joint-venture chinoise tandis que Lalique Group apportera l'ensemble de ses activités commerciales actuelles en Chine et les droits d'utilisation de la marque. Lalique contrôlera la joint-venture à raison de 51%, laquelle sera dirigée par des représentants de Lalique Group et Damian Limited.

Silvio Denz, président de Lalique Group : « Je suis très heureux d'accueillir Damian Limited en qualité de nouvel actionnaire stratégique de notre groupe et je suis convaincu que leur soutien et leur engagement seront synonymes d'un essor significatif des activités de Lalique en Chine. »

# LALIQUE GROUP

*Annonce, publication ou distribution interdites aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## Contact médias

Lalique Group SA  
Esther Fuchs  
Communication & PR Manager  
Grubenstrasse 18  
CH-8045 Zürich

Téléphone : +41 43 499 45 58

E-mail : [esther.fuchs@lalique-group.com](mailto:esther.fuchs@lalique-group.com)

## Lalique Group SA

Lalique Group est un acteur de niche dans la création, le développement, la commercialisation et la distribution mondiale de produits de luxe. Ses domaines d'activités s'étendent aux parfums, aux cosmétiques, aux objets en cristal, aux bijoux, au mobilier haut de gamme et accessoires d'intérieur, ainsi qu'à l'art, à la gastronomie et à l'hôtellerie. Fondé en 2000, Lalique Group emploie quelque 600 collaborateurs et son siège social se trouve à Zurich. Les actions nominatives du groupe (LLQ) sont cotées à la BX Berne eXchange.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site **[www.lalique-group.com](http://www.lalique-group.com)**

## *Disclaimer*

*This publication constitutes neither an offer to sell nor a solicitation to buy securities of the Company and it does not constitute a prospectus within the meaning of article 652a and/or 1156 of the Swiss Code of Obligations or a listing prospectus within the meaning of the listing rules of the BX Berne Exchange. The offer and listing will be made solely by means of, and on the basis of, a securities prospectus which is to be published. An investment decision regarding the publicly offered securities of the Company should only be made on the basis of the securities prospectus.*

*This communication is being distributed only to, and is directed only at (i) persons outside the United Kingdom, (ii) persons who have professional experience in matters relating to investments falling within article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "Order") or (iii) high net worth entities, and other persons to whom it may otherwise lawfully be communicated, falling within Article 49(2) of the Order (all such persons together being referred to as "Relevant Persons"). Any investment or investment activity to which this communication relates is available only to Relevant Persons and will be engaged in only with Relevant Persons. Any person who is not a Relevant Person must not act or rely on this communication or any of its contents.*

*This communication does not constitute an "offer of securities to the public" within the meaning of Directive 2003/71/EC of the European Union (the "Prospectus Directive") of the securities referred to in it (the "Securities") in any member state of the European*

# LALIQUE GROUP

*Annonce, publication ou distribution interdites aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

*Economic Area (the "EEA"). Any offers of the Securities to persons in the EEA will be made pursuant to an exemption under the Prospectus Directive, as implemented in member states of the EEA, from the requirement to produce a prospectus for offers of the Securities.*

*The securities referred to herein have not been and will not be registered under the US Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act"), and may not be offered or sold in the United States or to US persons (as such term is defined in Regulation S under the Securities Act) unless the securities are registered under the Securities Act, or an exemption from the registration requirements of the Securities Act is available. The issuer of the securities has not registered, and does not intend to register, any portion of the offering in the United States, and does not intend to conduct a public offering of securities in the United States.*

*This communication is not for distribution in the United States, Canada, Australia or Japan. This communication does not constitute an offer to sell, or the solicitation of an offer to buy, securities in any jurisdiction in which is unlawful to do so.*